

Département du CALVADOS
Arrondissement de VIRE

Accusé de réception en préfecture
014-200056869-20260127-DP01406125P0028-AR
Date de télétransmission : 27/01/2026
Date de réception préfecture : 27/01/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE SOULEUVRE-EN-BOCAGE
Commune déléguée de Saint Martin Des Besaces
ARRETE MUNICIPAL 2026P019

Dossier n° DP 014 061 25P0028	
Date de dépôt : 07/10/2025	
Demandeur : EN ECO	
7 Avenue de la Grande Plaine 14760 Bretteville-sur-Odon	
Pour : 6 panneaux photovoltaïques	
Adresse du terrain : 3 Impasse Le Thiroux - Saint Martin Des Besaces à SOULEUVRE-EN-BOCAGE (14350)	
Référence cadastrale : 629G284	
Superficie du terrain : 205,00 m ²	

Destinataire : EN ECO
Mme EN NAJEM Naima
7 Avenue de la Grande Plaine
14760 Bretteville-sur-Odon

L.A.R. n°

N/Réf : DP 14061 25 P0028

Objet : Rejet tacite suite à pièces complémentaires non fournies

Madame,

Par courrier en date du 10/10/2025, notifié le 16/10/2025, je vous ai informé que votre demande de Déclaration préalable - Constructions et travaux non soumis à permis de construire était incomplète et vous indiquais les pièces manquantes à me fournir.

La pièce complémentaire n'ayant pas été déposée en Mairie dans le délai de 3 mois à compter de la réception de la lettre susvisée, pièce complémentaire reçue en mairie le 21/01/2026, votre demande a été rejetée automatiquement en application de l'article R 423-39 du code de l'urbanisme.

Si vous souhaitez poursuivre votre projet, il vous appartient de déposer une nouvelle demande en vous assurant que le dossier contient l'ensemble des pièces exigées.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à SOULEUVRE-EN-BOCAGE, le 27 janvier 2026
Le Maire de SOULEUVRE-EN-BOCAGE,
Le Maire délégué de SAINT MARTIN DES BESACES
ERIC MARTIN



Informations :

Le terrain est en classement des zones à potentiel radon selon l'arrêté du 27 juin 2018 (Contours des communes 2016) Zone 3.
La parcelle est située en zone à risque d'exposition au plomb (Département du Calvados - Habitat construit avant le 01/01/1949).
Le terrain est situé dans une commune soumise à un risque sismique faible de niveau 2 (Arrêté du 22 octobre 2010).

A titre d'information pour connaître les enjeux environnementaux et les risques de la commune concernant votre terrain qui sont consultables sur le site internet de la DREAL :

<http://www.donnees.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr/index.php>

Date d'affichage de l'avis de dépôt en Mairie : 27/01/2026
Transmis au contrôle de légalité le :
DP 14061 25 P0028